

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ PLÉNIER
DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRACADIE
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL
Le mercredi 5 juin 2024
18h30**

Sont présents :	Denis Losier	Maire
	Pierre Morais	Maire suppléant
	Guy Basque	Conseiller
	Rita Benoit	Conseillère
	Thérèse Brideau	Conseillère
	Joanne Doiron	Conseillère
	Chantal Mazerolle	Conseillère
	Réaldine Robichaud	Conseillère
	Geoffrey Saulnier	Conseiller
	Dianna May Savoie	Conseillère
	Yolan Thomas	Conseiller
	Marc Hébert	Directeur général par intérim et greffier adjoint
	Linda Lanteigne	Secrétaire exécutive
Également présents : (point 4.1)	Philippe Albert	Directeur de l'Ingénierie et de l'Infrastructure
	Daniel Losier	Coordonnateur de projets
Est absent :	Joey Thibodeau	Greffier municipal

1. MOT DE BIENVENUE

Le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 18h30 approximativement et fait la lecture de l'ordre du jour.

Aucun citoyen n'est présent.

Résolution: 2024-147-CP
Proposé par Guy Basque
Appuyé par Dianna May Savoie

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2. PRÉSENCES ET DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

- Aucune.

3. AUTRES

- Aucun.

4. DOSSIERS À HUIS CLOS

Résolution: 2024-148-CP

Proposé par Réaldine Robichaud

Appuyé par Yolán Thomas

QUE le conseil se réunisse en huis clos conformément à l'article 68 de la Loi sur la gouvernance locale.

ADOPTÉE

4.1 Article 68 (1) c) Questions de renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou pour le gouvernement local ou qui risqueraient de compromettre des négociations entreprises en vue d'aboutir à la conclusion d'une entente ou d'un contrat.

Les présents points sont discutés sans la présence du public en conformité avec l'article 68(1) c) Questions de renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou pour le gouvernement local ou qui risqueraient de compromettre des négociations entreprises en vue d'aboutir à la conclusion d'une entente ou d'un contrat.

Résolution: 2024-151-CP

Proposé par Pierre Morais

Appuyé par Guy Basque

QUE le huis clos cesse.

ADOPTÉE

5. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Dianna May Savoie propose que la réunion soit levée à 21h29 approximativement.

Marc Hébert, Greffier adjoint